

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 11 mai 2022 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers :

Siège #1 - Marie-Ève Caron
Siège #2 - Jean-François Labrecque
Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #4 - Poste Vacant
Siège #5 - Cédric Beaulieu
Siège #6 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Suzie Bernier.

Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2022-05-01

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 6 AVRIL 2022
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)
- 8 - ADMINISTRATION
- 9 - SÉCURITÉ INCENDIE
 - 9.1 - MODIFICATION DE DEUX BORNES INCENDIE
 - 9.2 - NOUVELLE ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION
- 10 - VOIRIE
 - 10.1 - SOUMISSION DÉPOSÉE POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS EN BORDURE DES ROUTES
 - 10.2 - EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR SAISONNIER
- 11 - PAUSE DE 5 MINUTES
- 12 - AQUEDUC/ÉGOÛT
 - 12.1 - SOUMISSIONS REÇUES POUR DES RÉPARATIONS PONCTUELLES SUR LE RÉSEAU D'ÉGOÛT

13 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH

13.1 - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SENTIERS ET LES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PAFSSPA) - CHANGEMENT DE DEMANDEUR

14 - PÉRIODE DES QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

2022-05-02

3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance des procès-verbaux:

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que les procès-verbaux des séances du 6 et du 26 avril 2022 soient acceptés tels que rédigés par la greffière-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

2022-05-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois de mai 2022 pour un montant de 188 867.26\$

AERZEN CANADA INC.	FILTRES-SOUFFLANTES-USINE EPU.	438,56
AREO-FEU LTEE	CASQUES-LUMIÈRES--SERV. INCEND	4 027,00
BRASSARD BURO INC.	FEUILLES-STYLOS-REFILS-BUREAU	96,05
BRASSARD BURO INC.	SOURIS D'ORDINATEUR-BUREAU	46,21
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	MISE À JOUR-NORMES OUVRAGES ROUTIERS	72,17
CHOUX GRAS (LES) - COOP. DE SOLIDARITÉ	PLAN AMÉNAGEMENT POTAGERS	321,94
COLE-PARMER CANADA COMPANY	FILTRES-ENTONNOIR-USINE ÉPURA.	680,59
COSTCO.CA	4 POTAGERS SURÉLEVÉS-PARC	919,76
CRÉAPHISTE	JOURNAL DE MAI 2022	908,30
DÉNEIGEMENT RAYMOND BEAULIEU	SOUFFLER USINE DE POMPAGE	86,23
DESCHENES & FILS LTEE	LAVABOS-ROBINETS-TOILETTES	2 014,34
DIANE GERVAIS, ARCHITECTE	RELEVÉ ET MISE EN PLAN-USINE	2 379,98
EMCO CORPORATION	CRÉDIT ASPHALTE FROIDE	- 464,78
EMCO CORPORATION	49 POCHES ASPHALTE FROIDE	492,96
ENTREPRISE G.A. TURGEON & FILS	FILET DE PROTECTION	5 139,38
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. ANALYSES EAU POTABLE	170,16
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSPORT+ANALYSES EAU USÉE	643,29
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC-MAI	784,63
GROUPE ABS INC.	CONTRÔLE QUALI. PONCEAU ST-JOS	403,28
GROUPE CCL	ENVELOPPES-FEUILLES PROCÈS-VERBAUX	393,21
GROUPE GID DESIGN INC.	ÉTUDE CONCEPTUELLE - ÉGLISE	3 363,02
GROUPE GID DESIGN INC.	ÉTUDE CONCEPTUELLE - ÉGLISE	7 847,05
GROUPE P.G.F. INC.	VERS.#5 ENTRE.CHEMINS D'HIVER	93 163,53
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. LUMIÈRES DE RUES-31 J.	528,39
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	1 555,47
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. USINE ÉPUTATION-31 J.	2 251,57
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. USINE FILTRATION-62 J.	3 454,62
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. FEU CLIGNOTANT-61 J.	25,78
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. LUMIÈRES DE RUES-30 J.	500,13

HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. ENTRÉE SUD - 61 JOURS	21,47
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. ENTRÉE NORD - 61 JOURS	21,47
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	1 115,02
ICI MEDIAS INC.	AVIS PUBL.-RÉFECTION-RG FOURCHE	535,17
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE SITE INTERNET	92,41
JLINC	ROULEAUX - MACHINE TPV	102,33
M.R.C. DE BELLECHASSE	INSP. TÉLÉ.-RÉFECTION RG DE LA FOURCHE	882,48
MAGASIN H. LETOURNEAU INC.	PIÈCES-GARAGE-ÉPURATION-BALLE	75,15
MAGASIN H. LETOURNEAU INC.	BOIS-ESTRADES-USINE ÉPURATION	458,38
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROVINCIALES D'AVRIL	8 226,29
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	RADIOS MOBILES-SERV. INCENDIE	2 174,18
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE DE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE DE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET PARC DES CHUTES	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET LE CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET POSTE DE REFOULEMENT	114,98
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	BOUGIE-DÉBROUSSAILLEUSE	4,88
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE-VOIRIE-AQUEDUC-EGOUT	704,09
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE-VOIRIE-AQU-EGOUT-INCENDIE	932,16
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	GANTS-ZIP-CUT-CÂBLE-SERVIETTES	302,45
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	PIÈCES ENTRETIEN DODGE RAM	135,35
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	CROCHETS-NETTOYEUR-GARAGE	62,60
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	OUTILS GARAGE-TEINTURE PARC	241,59
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES D'AVRIL	2 846,03
RENE PLANTE COUVRE-PLANCHERS	CÉRAMIQUE-SALLES DE BAIN-FEMME	2 012,98
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE-AVRIL	3 437,15
SERRURIER RIVE-SUD INC.	SERRURE DE PORTE NUM. -CASERNE	474,19
SERVICES TECHNIQUES D.D. INC.	RÉPARER-NIVEAU ÉLECTRONIQUE	292,50
SIGNALISATION LEVIS INC.	MADRIERS-PATTES-POTEAUX	958,03
SIGNALISATION LEVIS INC.	POTEAUX MTQ--CÔNES 28"	854,84
SM-EAU-EXPERT INC.	VALIDATION SOMAEU-JANV.-FÉV.	317,33
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL JOURNAL DE MAI	128,41
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	10 ROULEAUX DE TIMBRES	1 057,77
SOLUTIONS IT CLOUD	LICENCE COURRIELS	29,32
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASSURANCES COLLECTIVES-MAI	1 290,86
T Y MOTEURS ENR.	BOUGIE BALAI MÉCANIQUE	7,00
TELUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL + FAX-BÂTIMENTS MUNICIPAUX	550,66
THEBERGE CHRISTIAN	DÉPLACEMENT-FORMATION RCCI	19,52
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOCO. D.G.	184,14
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOCOP.-RÉCEPTION	283,37
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON.PROF.-PREMIÈRE LIGNE 2022	574,88
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF.-PROCÈS-VERBAL-ADM	741,59
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. RÈGLEMENT-TAXATION	620,87
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. DÉNEIGEMENT	781,83
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. REV. PLAN URBANISME	1 655,64
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. COMM. ACCÈS INFORMA	2 845,15
ULINE CANADA CORPORATION	VISIÈRES DE SÉCURITÉ	191,10
ULINE CANADA CORPORATION	DISTRIBUTEURS 2 SALLES DE BAIN	766,13
VERSANT EST	ÉTUDE CONCEPTUELLE - PARC	12 069,51
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	138,91
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	138,91
VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	BATTERIE-SYSTÈME D'ALARME	212,70
VISA DESJARDINS	FRAIS ANNUELS CARTE DE CRÉDIT	60,00

Adopté unanimement par les conseillers.

5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 6 AVRIL 2022

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)

8 - ADMINISTRATION

9 - SÉCURITÉ INCENDIE

2022-05-04

9.1 - MODIFICATION DE DEUX BORNES INCENDIE

ATTENDU QUE lors de la modification ou la réparation de bornes incendie, nous favorisons l'uniformité des prises de raccordement avec les autres services incendie susceptibles de nous porter assistance ;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que ce Conseil accepte la soumission déposée de HUOT au montant de 5 162.38 \$ (taxes en sus) afin de procéder à l'uniformisation des prises de raccordement de deux (2) autres bornes incendie sur notre réseau de distribution soit : les bornes incendie numéros 12 et 21.

Adopté unanimement par les conseillers.

2022-05-05

9.2 - NOUVELLE ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

ATTENDU QUE nous avons une entente de service avec l'autorité 9-1-1 ;

ATTENDU QUE nous devons renouveler l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de la prochaine génération;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que le Conseil accepte la nouvelle entente de service avec l'autorité 9-1-1 de Bell qui utilisera un service de signature électronique appelé DOCUSING qui simplifiera et accélérera le processus éliminant ainsi le besoin d'imprimer, de compléter, de signer et de retourner tout document.

Que la Mairesse, Mme Suzie Bernier et la Directrice générale, Mme Sylvie Vachon soient autorisées à signer cette nouvelle entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

10 - VOIRIE

2022-05-06

10.1 - SOUMISSION DÉPOSÉE POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS EN BORDURE DES ROUTES

ATTENDU QUE M. Samuel Laflamme, président de DSL Multi-Services inc. a déposé une soumission pour le débroussaillage des fossés en bordure des routes pour l'année 2022;

ATTENDU QUE l'an dernier, DSL Multi-Services inc. était le seul soumissionnaire à déposer une soumission;

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite travail exécuté par DSL Multi-Services inc. et qu'il a respecté les exigences dans le devis soumis;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

D'informer DSL Multi-Services inc. que la municipalité d'Armagh accepte la soumission pour le débroussaillage des fossés en bordure des routes pour 2022 au montant de 12 661.44 \$ avant taxes et que celui-ci s'engage à respecter les clauses au devis.

Adopté unanimement par les conseillers.

2022-05-07

10.2 - EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR SAISONNIER

ATTENDU QU'en période estivale, il y a une surcharge de travaux extérieurs à accomplir;

ATTENDU QUE nos employés municipaux ont du mal à suffire à la tâche afin de rendre nos lieux propres et sécuritaires;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Cédric Beaulieu,
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

1^o Que ce Conseil embauche Mme Sylvie Chabot à titre d'employée saisonnière pour la période estivale afin d'assister les employés municipaux dans leurs tâches usuelles.

2^o Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer un contrat de travail avec Mme Chabot selon les conditions de travail discutées lors de son entrevue.

Adopté unanimement par les conseillers.

11 - PAUSE DE 5 MINUTES

12 - AQUEDUC/ÉGOÛT

2022-05-08

12.1 - SOUMISSIONS REÇUES POUR DES RÉPARATIONS PONCTUELLES SUR LE RÉSEAU D'ÉGOÛT

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh a procédé à la mise à jour de son plan d'intervention en mai 2022;

ATTENDU QUE des travaux identifiés par ordre de priorité sont recommandés et à réaliser au cours de l'été 2022;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions de firmes spécialisées pour effectuer des travaux d'interventions ponctuelles sur le réseau d'égout telles que :

Nom	Prix avant taxes
Ortec Environnement Services	93 709.88 \$
Can-Explore	88 417.50 \$

ATTENDU la recommandation de Mme France Thibault, ingénieure conseil pour la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

1^o Que ce Conseil accepte, telle que la recommandation de Mme France Thibault ingénieure Conseil, la soumission de Can-Explore inc. au montant de 88 417.50 \$ avant taxes pour effectuer des travaux d'interventions ponctuelles selon les priorités d'interventions recommandées dans la mise à jour du plan d'intervention datant de mai 2022.

2^o Que le budget prévu pour ces réparations soit pris à même le surplus accumulé volet aqueduc et égout.

Adopté unanimement par les conseillers.

13 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH

2022-05-09

13.1 - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SENTIERS ET LES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PAFSSPA) - CHANGEMENT DE DEMANDEUR

ATTENDU QUE La Corporation des loisirs et des parcs d'Armagh a reçu une réponse positive pour le projet du parcours hébertisme et de tyrolienne;

ATTENDU QUE des précisions quant aux règles et aux normes du Programme seront fournies sous peu par la Direction des infrastructures;

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration sont des bénévoles et qu'il serait préférable de confier à la Municipalité la gestion de ce programme;

ATTENDU QUE La Corporation des loisirs et des parcs d'Armagh demande au ministère de l'Éducation suite à la réception de l'aide financière de 99 010.16 \$ dans le cadre du « Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA) » de faire le changement de demandeur dans ce dossier pour la municipalité d'Armagh;

ATTENDU QUE la Corporation des loisirs et des parcs d'Armagh informe également le ministère qu'elle ne possède pas les droits de propriété et ne sera pas gestionnaire de l'installation;

ATTENDU QU'elle délègue la gestion à la municipalité d'Armagh et autorise Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents en lien avec ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que la Municipalité autorise la présentation du projet du parcours hébertisme et de tyrolienne au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA);

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'Armagh à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la municipalité d'Armagh désigne Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière à agir et à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté unanimement par les conseillers.

14 - PÉRIODE DES QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2022-05-10

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Qu'à 20:10, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Sylvie Vachon, greffière-trésorière
et directrice générale